

vivre à

Angerville

MAGAZINE COMMUNAL JANVIER 2021 - N° 96

GARDEZ
LA
Banane



**La commune
vous souhaite
une belle année 2021**

P.3

Edito du maire
Johann Mittelhausser

P.4 à 8 "Ma ville"

4. La meilleure galette des rois de l'Essonne est à Angerville Drôles d'hôtels
5. Maison de Retraite Ste Cécile
6. Poursuite du programme de végétalisation
7. Une mutuelle pour tous

P.9 "Agenda"

P.10-11 "Dossier"

Lancement du budget participatif

P.12-13 Le pôle jeunesse sur la plus haute marche



P.14-15 "Portrait"

Laurent Vellaidom policier municipal

P.16 Restez connectés !

N°96
janvier 2021



Retrouvez nous sur le site

www.mairie-angerville.fr

sur Instagram, Twitter et Facebook
Angerville mairie.

Directeur de la publication : Johann Mittelhausser.
Contrôle éditorial : Tiphonie Le Vezu.
Service communication : Marine Fagueret, Myriam Rebut.

Crédit photos : Mairie d'Angerville.
Maquette et mise en page : Alfred et compagnie.
Impression : Idl'imprim.

Dépôt légal : janvier 2021.
Vivre à Angerville est édité par
le Service Communication de la Mairie d'Angerville.
34 Rue nationale - 91670 Angerville
Tél. 01 64 95 20 14
<http://www.mairie-angerville.fr/>



IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR LES BONS SOUVENIRS !

Le 17 décembre, c'était distribution de la part du Père Noël au Petit Nice. Les écoliers se sont vus remettre par les élus (et la mascotte Rudolphe, vedette du jour !), une chaussette garnie de surprises et de gourmandises, ainsi qu'un goûter préparé par les artisans boulangers de la ville.

Petits et grands ont apprécié, chacun à leur façon, dans la timidité ou dans l'effusion de joie, ce moment chaleureux, qui a le temps d'un instant, fait oublier que cette année était particulière, sans les traditionnels ateliers du Père Noël. Danses, câlins, farces ou commentaires, chacun gardera un souvenir ému de cette distribution !





Johann **MITTELHAUSSER**
MAIRE D'ANGERVILLE

POUR UNE ANNÉE PLEINE D'ÉNERGIE

2020 restera dans les esprits comme l'année de toutes les privations, annulations et remises en cause profondes de nos modes de vie. La pandémie qui nous affecte depuis près d'un an et qui continue d'avoir des répercussions majeures sur notre quotidien, a profondément questionné nos organisations et habitudes du quotidien.

Même si l'épidémie est encore malheureusement bien présente et que les mois à venir s'inscriront durablement avec elle, l'espoir qu'a fait naître la découverte et la mise en production d'un vaccin actuellement en phase de déploiement ouvre des perspectives nouvelles.

A l'heure où nous tournons avec espoir la page de cette année 2020 difficile à bien des égards, j'ai une pensée toute particulière par les personnes qui furent gravement affectées par ce virus ainsi que pour leurs proches. Dans les cas les plus déchirants, lorsque cette maladie fut plus forte que la vie, je mesure combien les protocoles stricts ont grandement privé les familles et les proches des instants de recueillement

nécessaires pour pouvoir dignement saluer une dernière fois celui ou celle qui venait de les quitter.

Cette épreuve, dont nous ne pourrons mesurer l'ampleur et la profondeur qu'avec le recul des années, nous aura plus que jamais fait prendre conscience, s'il en était besoin, dans nos sociétés occidentales qui ne sont plus habituées aux grandes épidémies, de la fragilité de la vie et de l'importance des instants de partages, de découvertes et d'émerveillements, même les plus simples, qu'il est nécessaire de vivre pleinement avec ceux qui nous sont chers.

J'ai également une pensée pour les personnes pour lesquelles, en raison de la maladie, d'accidents de la vie ou de difficultés particulières, l'année 2020 fut éprouvante.

Tournons-nous désormais et résolument vers 2021 en profitant des bonheurs les plus simples avec l'espoir d'un retour à une vie plus sociale, joyeuse et conviviale pour en vivre pleinement chaque instant.

Très bonne année 2021 !



LA MEILLEURE GALETTE AUX AMANDES DE L'ESSONNE SE TROUVE AUX DÉLICES D'ANGERVILLE



Félicitations à la maison Nunes qui a remporté le 1^{ER} PRIX DE LA MEILLEURE GALETTE AUX AMANDES DE L'ESSONNE 2021 dans la catégorie « chef d'entreprise » !

Après une première participation et une 4^{ème} place au concours l'an passé, Emmanuel Nunes, nous a confié il y a quelque temps qu'il y a « **retournait pour gagner** » ! Et c'est chose faite ! Parmi les 20 chefs d'entreprise convoitant le prix dans sa catégorie, sa galette s'est démarquée par son goût, son feuilletage, sa cuisson ou encore son décor. Autant de critères d'évaluation, qui ont poussé ce passionné à enchaîner les nuits blanches, déterminé à donner le meilleur pour ce concours, au nom de son équipe. Avec l'énergie qui le caractérise et fier du résultat, aujourd'hui il reconnaît que cet investissement et ce travail « **est source de bonne fatigue** » !
Faute de cérémonie officielle, covid

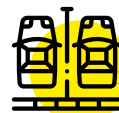
oblige, la remise des prix a eu lieu le 15 décembre à la boutique, en présence notamment des représentants de la Fédération de la Boulangerie-pâtisserie de l'Essonne et de la chambre des Métiers et de l'Artisanat, qui ont tenu tour à tour à saluer ce beau métier fait d'investissement, de travail et de sacrifices. Le Maire, Johann Mittelhausser également présent pour ce moment particulier n'a pas manqué de faire part de sa fierté, tout comme le Président du Département venu en personne le 13 janvier, à Manuela et Emmanuel Nunes, dont le seul regret est peut-être, en qualité de lauréat, de ne pouvoir participer à la préparation de cette compétition qui l'anime tant l'an prochain.
Mais des concours il y en aura d'autres ! Pour tous les gourmands, rendez-vous « Aux délices d'Angerville », une galette pareille ne peut qu'annoncer une bonne année !

DE DRÔLES D'HÔTELS POUR DE "DRÔLES" DE PETITES BÊTES



C'est un projet qui pourrait en effrayer plus d'un, pourtant c'est avec joie et intérêt que les écoliers des classes de CP et CE1 de Mesdames Gillet, Mendes et Bailly, se sont joints à l'association « La petite tortue » de Pussay pour confectionner ensemble 3 petits hôtels à insectes. Ces derniers prendront bientôt place dans la cour de l'école "Le Petit Nice" d'Angerville. L'objectif de ce projet pédagogique ? Faciliter la survie d'insectes et d'arachnides et agir en faveur de la biodiversité.

LES DISQUES DE STATIONNEMENT DISPONIBLES EN MAIRIE



Vous connaissez la musique, pour stationner en zone bleue, obligation d'afficher son disque ! Bonne nouvelle, pour les personnes ayant besoin du précieux document, l'agent d'accueil vous le remet gracieusement en mairie sur simple demande !

POUR LE PLAISIR DE CHINER ? "AUTANT PASSER" !

Depuis le 16 janvier, dans sa boutique « Autant passer », Laurent Magraner, vous invite, les mercredis et samedis, à partir de 10h00, à découvrir sa nouvelle activité de recyclerie. L'occasion de pouvoir chiner de l'électroménager, du petit mobilier, des articles culturels (livres, cd, dvd et jeux vidéo), du bricolage, des jouets et vêtements pour enfants, du vintage, parmi beaucoup d'autres choses et, plutôt que de jeter, d'avoir le plaisir de donner une seconde vie à des centaines d'objets dont certains, grâce à l'esprit créatif de leurs propriétaires, ont été détournés.



AUTANT PASSER
25 rue de Dourdan
Tél. 01 64 90 05 57

LA MAISON DE RETRAITE SAINTE CÉCILE FERA PLACE À UN PROJET D'ACCUEIL DANS UN LIEU DE VIE INNOVANT

Conformément au projet de loi grand âge et autonomie 2021, la maison de retraite Sainte Cécile, gérée depuis 2016 par le département de l'Essonne et n'accueillant actuellement plus que 6 résidents, va être entièrement transformée pour devenir un établissement « double emploi », en adéquation avec l'évolution des besoins de la société. Un projet dans l'air du temps qui en plus de proposer une solution d'accueil réconfortante, reposant sur un environnement ce voulant « comme à la maison » à 34 résidents, n'emploiera pas moins de 24 salariés.

Un pôle ouvert



Ce **grand chantier d'aménagement innovant de résidence pour personnes âgées handicapées vieillissantes**, réunira deux secteurs spécialisés, répartis au sein de pavillons dits « **en pôles ouverts** », nous confie Jamil ADJALI, directeur du Service public Essonnien du Grand Âge. Offrant tous les bénéfices d'un environnement réconfortant et de repères, indispensables pour « **mieux vivre** » au quotidien, ce projet propose en parallèle, tout un ensemble de dispositions cohérentes avec le développement du maintien à domicile, précieux pour nos aînés, quand il est envisageable.

En réponse

à notre société actuelle



« Ce projet a été conçu pour la société actuelle, dont la vieillesse est transformée, avec des besoins bien différents de ce qu'ils ont pu être. Nous souhaitons que l'accueil de personnes désorientées ou isolées, soit le cœur du projet, pour les accompagner et affirmer notre soutien à leurs familles », tient-il à souligner.

L'individu, au cœur du projet social

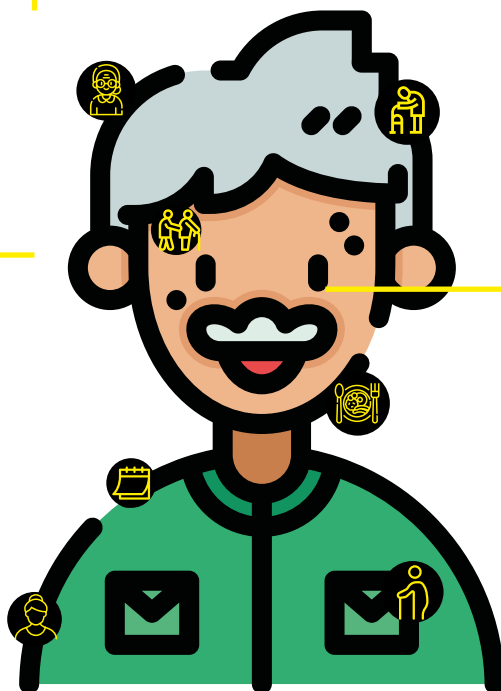


D'une part, deux pavillons de huit chambres-appartements, disposant chacun de leur salle de vie et jardin, constitueront le quartier dédié à l'accueil de jour non médicalisé de 16 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (au stade débutant à moyen) qui se voient trop souvent refuser une place en EHPAD. « Cette solution qui se veut avant tout sociale, vivement inspirée du village Alzheimer novateur de Dax et unique en France, repose sur l'intégration, la non-médicalisation, l'accompagnement personnalisé et plus largement le bien-être des malades et de leurs aidants, bien souvent dans l'impasse », précise Monsieur ADJALI.

Calendrier des travaux



C'est dès le mois de février que débutera l'étude de ce chantier d'ampleur pour un dépôt de permis de construire planifié à l'été 2021. Un début de travaux en janvier 2022 permettrait d'envisager l'inauguration du projet social à l'automne 2023.



Le deuxième espace comptabilisera quant à lui 3 pavillons de 6 appartements accessibles aux personnes handicapées vieillissantes et disposeront d'une surveillance de nuit, pour le confort et la tranquillité de tous, résidents et familles.

En bref mais à savoir



Le Service public Essonnien du Grand Âge travaille activement au lancement imminent d'une halte répit à destination des aidants à Angerville. Nous ne manquerons pas de vous partager les informations relatives à sa mise en œuvre dès que possible.



Le transfert des 6 résidents actuels vers des EHPAD du secteur a été étudié au cas par cas avec les familles et débutera au printemps.



Les repas servis au sein de la structure et via le service de transport de repas à domicile, sont préparés par le pôle restauration de Barthélemy Durand, ou comment participer activement et concrètement à l'intégration de personnes handicapées. Une belle illustration de la solidarité au service de la solidarité !

ENVIRONNEMENT

LA VILLE POURSUIT SON PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION



À l'aube de cette nouvelle année, conscients des menaces qui pèsent sur l'écosystème et soucieux de préserver et renforcer la biodiversité, les élus projettent d'étoffer le territoire en arbres et végétaux.

Ce déploiement, tout au long du mandat, des espaces verts viendra s'ajouter aux quelques espaces boisés et squares constituant des zones de refuge pour la faune et la flore.



La première phase du projet **consiste à prolonger et enrichir la double haie créée l'an passé au niveau du lieu-dit de la Rigondaine**. Ce terrain agricole communal de près de 12 hectares, situé en face du lotissement de l'Europe, est retiré de l'exploitation depuis 4 ans pour y mener **des recherches en vue d'un nouveau forage pour l'alimentation en eau potable de la Ville afin de venir compléter et sécuriser l'actuel**. Cela a conduit la majorité municipale à vouloir y développer une réserve expérimentale préservée.



Dans la continuité, il est déjà envisagé de déployer d'autres actions sur cette même parcelle pour **agrandir le réservoir de biodiversité** et impliquer les écoles et les usagers dans **une dynamique de préservation de l'environnement**, comme l'installation d'une ruche, la création d'un hôtel à insectes ou encore la plantation d'un verger.



Le cœur de ville ne sera pas laissé pour compte **puisque la végétalisation de deux espaces** est aussi au programme avec la plantation de 16 arbres dans le lotissement de l'Europe, avenue de Berlin - qui s'en suivra par l'implantation de 17 arbres de 4 espèces différentes aux abords du chemin Jousset.

« Développer la verdure en ville, c'est d'une part contribuer à la richesse écologique et à l'embellissement d'un territoire mais c'est aussi profiter à la santé publique en réduisant le stress et les méfaits dus à la pollution de l'air, au bruit et à la chaleur, des facteurs à ne pas négliger pour une ville où il fait bon vivre », souligne le Maire, Johann Mittelhauser.

EN CHIFFRES

50%

c'est le taux de la subvention obtenue par la ville dans le cadre du plan climat air énergie du territoire de la CAESE.

22 920.35 € TTC

C'est le montant restant à la charge de la ville.



UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR CEUX QUI VEULENT !

2021 sera l'année pour prendre soin de sa santé ! À chaque nouvelle année, nos bons vœux sont traditionnellement accompagnés d'une « bonne santé ». Pour que prendre soin de soi et de sa santé soit une priorité pour tous et non une fatalité, la Ville s'engage dans le programme « Ma commune Ma santé » - un dispositif proposé par l'Association loi 1901 ACTION, Actions de Mutualisation pour le pouvoir d'achat - en proposant aux Angervillois qui le souhaitent d'adhérer, à une mutuelle communale.



FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS !

En d'autres mots, « **Ma commune ma santé, c'est favoriser l'accès aux soins pour tous grâce à des contrats santé accessibles à tarifs préférentiels** », synthétise

Frédérique SABOURIN-MICHEL, adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, seniors et projets intergénérationnels.

Les agents de l'espace Simone Veil sont d'ores et déjà disponibles pour répondre à toutes les questions relatives à cette action, une réunion publique sera prochainement organisée, mais d'ici là et tout prochainement, des permanences seront organisées par des représentants de l'ACTION.

Plus d'informations au 01 69 94 93 02.



FRÉDÉRIQUE SABOURIN-MICHEL,
ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE AUX
AFFAIRES SOCIALES,
SENIORS ET PROJETS
INTERGÉNÉRATIONNELS



EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Aujourd'hui, près de 3 millions de français sont ainsi dépourvus de toute complémentaire santé, la plupart du temps pour des raisons financières ou de santé (au regard des questionnaires dont les résultats conduisent à renchérir bien souvent le montant des cotisations).

Aussi, parce que le nombre fait la force, les élus ont souhaité, à l'instar de nombreuses autres communes en France, porter un projet de mutuelle communale.

Ce dispositif ne coûte pas un centime au budget communal et in fine au contribuable. Il permet en revanche de **substantielles économies pour les bénéficiaires, permettant ainsi d'améliorer la couverture santé des Angervillois.**



J'AI DÉJÀ UNE MUTUELLE, JE NE PEUX DONC PAS PROFITER DU DISPOSITIF ... DÉTROMPEZ-VOUS !

Les agents s'occupent de la résiliation pour vous !
L'assemblée Nationale a adopté le 28 mars 2019 puis le Sénat le 2 mai 2019, la possibilité pour un assuré de pouvoir, à tout moment et sans frais résilier, au-delà de la première année de souscription, son contrat santé.

QUI EST CONCERNÉ PAR LE DISPOSITIF « MA COMMUNE MA SANTÉ » ? QUI LE VEUT !

Seniors, retraités, salariés en fin de portabilité, chômeurs, travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, intérimaires, jeunes, étudiants, fonctionnaires, agents publics, employés de la commune partenaire, invalides, personnes sous tutelle...

L'ACTION propose des solutions santé pour tous !



MA VILLE

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

09/12/2020 **MAAOUI Sohan**
 19/12/2020 **SAUVAJOT Athéna**
 23/12/2020 **RAFALIHERIMANANTSOA Aylan**
 30/12/2020 **CISSOKHO Khalilou**



DÉCÈS

09/12/2020 **FOUCHER Jean-Claude**

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ANGERVILLE AUTREMENT

Bonjour à toutes et à tous,
 mes cher(e)s ami(e)s,

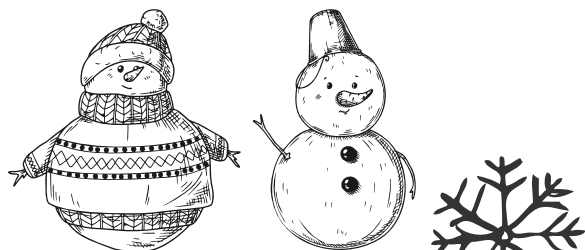
l'occasion pour vous souhaiter une belle année 2021, qu'elle soit une année pleine de santé pour chacune et chacun de vous. Que 2021 vous conforte dans vos projets et récompense vos efforts.

Puisse l'année 2021 soigner les plaies de 2020, guérir ses maux et panser ses cicatrices.

De tout coeur, aux habitants de notre ville d'Angerville nous souhaitons, une bonne année avec plus de solidarité envers les plus fragiles d'entre nous.

En cette nouvelle année n'oublions pas de faire un clin d'œil bienveillant à dame terre (notre environnement) qui nous le rendra si bien.

Paul AGBEKODO



ACCUEIL DE LOISIRS

LA PREMIÈRE SÉANCE DES ATELIERS MUSICAUX DONNE LE RYTHME



Le mois de décembre a été marqué par l'organisation de la première séance du projet musical mené par le centre de loisirs de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE). Au cours de 7 séances, étalées jusqu'à l'été, orchestrées par un intervenant et leur équipe d'animation, les enfants appréhenderont techniques et pratiques vocales, écoute active, jeux de rythmes et de mouvements ou encore la découverte et l'analyse

d'instruments, au fil d'un voyage ponctué d'escalades dans les 4 continents suivants : l'Europe, l'Asie, l'Afrique et les Amériques. Mathieu Guilloteau, directeur de la structure nous confie : « les enfants seront enregistrés pendant les séances afin de pouvoir travailler les chansons avec les animateurs entre deux séances ». Il s'agit là d'un beau projet à long terme que tous espèrent pouvoir conclure par une représentation en fin d'année scolaire.

LA VILLE S'ÉQUIPE DE DÉFIBRILLATEURS

On ne le sait pas toujours mais grâce au développement d'appareils entièrement automatiques, qui ne sont plus réservés aux professionnels de secours, chacun d'entre nous est désormais en capacité d'utiliser simplement et efficacement un défibrillateur, une opération que l'on peut qualifier d'acte citoyen et qui permet de sauver des vies.

En 2021, la commune lancera une opération d'implantation de défibrillateurs automatiques dans plusieurs de ses principales structures. Dès le premier trimestre, le groupe scolaire, la salle polyvalente Guy Bonin et la mairie se verront équipés. Par la suite, une installation au stade, au centre culturel et au gymnase complètera ce dispositif de prévention.



AGENDA



Vendredi

9
avril



L'avenir nous le dira

Arthur Leroy (Nicolas) a tout pour lui : une femme dévouée (Jeanne), une maîtresse torride (Alice), une entreprise florissante, et un compte en banque bien rempli. Mais un jour, ce business man quarantenaire, opportuniste et sûr de lui voit débarquer dans sa vie Isadora (Danièle Evenou), la voyante extra-lucide de sa femme qui lui prédit que tout va s'effondrer !



théâtre

La salle polyvalente Guy BONIN est impatiente de retrouver son public.

Y aura-t-il des spectacles au printemps ? En voilà une question qui revient beaucoup de la part des fidèles de la programmation théâtrale proposée par la commune. Parce que cette envie d'y croire et cette soif de bons moments est largement partagée par les élus et l'ensemble de l'équipe contribuant à l'organisation de ces événements culturels fondés sur le partage, le rire et la bonne humeur, c'est avec joie que nous vous annonçons que tout est prêt pour une reprise de la saison culturelle aux beaux jours.

D'ici là, soucieux de vous proposer une reprise digne de ce nom, nous vous avons concocté une programmation « royale » dépendant cependant pleinement des restrictions sanitaires applicables, les modalités organisationnelles vous seront donc communiquées ultérieurement et pour ça... « seul l'avenir nous le dira » !

Vendredi

5
mars

**REPORTÉE
DÉBUT 2022**



Louis XVI.fr

Quatorze juillet 1789, au palais de Versailles. Et pour débiter la journée un cocktail explosif. Une Reine féministe qui veut divorcer, une servante érudite, un conseiller lèche-bottes et veule, une égérie des sansculottes marseillaise et fantasque... Et bien sûr, le Roi, dépassé par les événements.

Plus quelques gouttes d'actualités entre les gilets jaunes, Twitter, BFM et les feux de l'amour. Servez frais ! Une pièce rafraîchissante et complètement déjantée où le rire fuse à chaque réplique. Un humour totalement dingue et décalé mais tout en finesse. Une révolte ? Non, une révolution ! Ah, ça rira, ça rira, ça rira !

DOSSIER

LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF 2021, ANNÉE DE VOTRE PROJET !



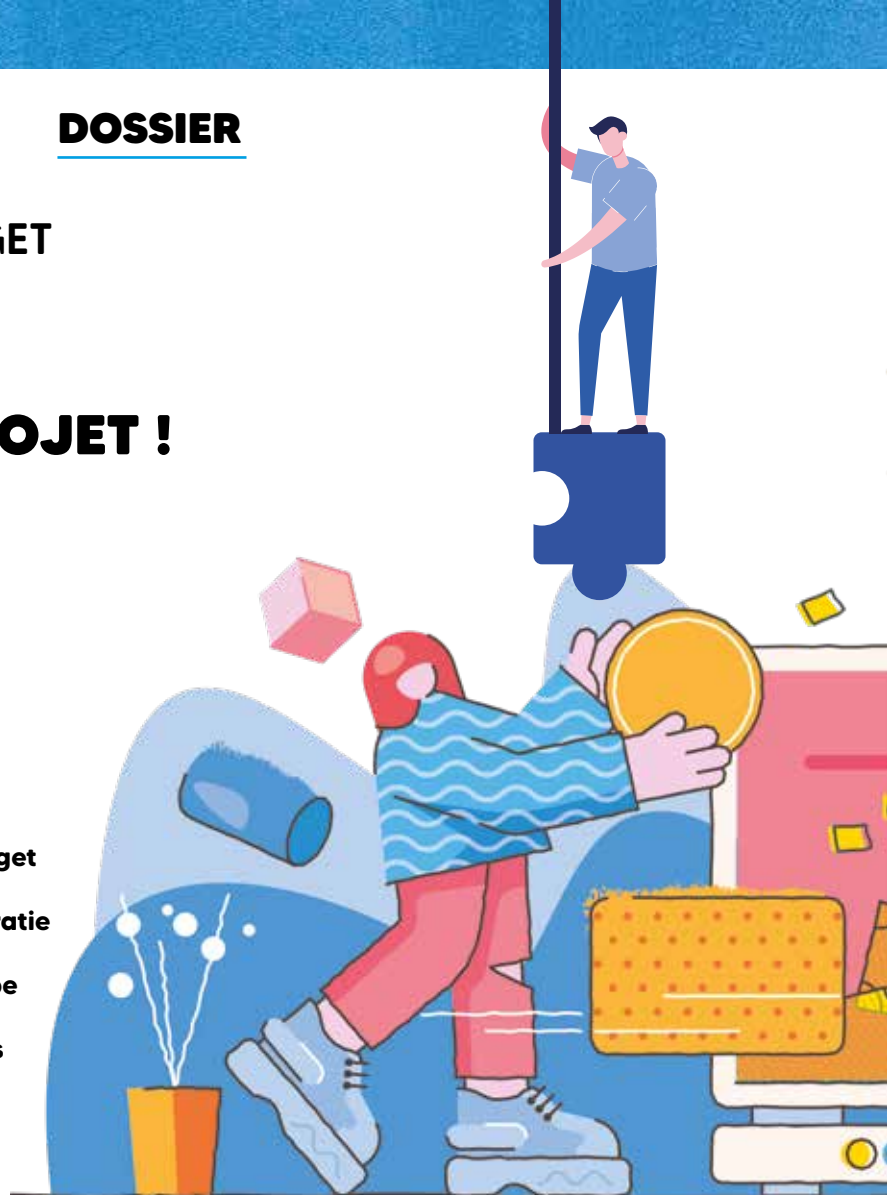
Le contexte épidémique ayant empêché jusqu'alors la mise en œuvre du projet de budget participatif, c'est ce début d'année 2021 qui marquera le lancement de cet outil de démocratie locale renforçant du lien entre les élus et les citoyens et permettant d'allouer une enveloppe budgétaire de la commune pour la réalisation de projets proposés, par vous et pour vous, les habitants !

En donnant la possibilité aux habitants, à titre individuel ou collectif, **de proposer leurs projets pour l'amélioration de leur cadre de vie**, la commission participation citoyenne accompagne les porteurs de projets en rendant possible **la concrétisation de leurs idées**, en faveur d'un territoire à leur image et au profit de tous.



5000€

C'est l'enveloppe budgétaire attribuée à ce premier budget participatif. Il sera affecté à un ou plusieurs projets selon les propositions retenues par les élus.



Des idées, j'en ai, mais comment savoir si mon projet est un projet participatif ?

La sécurisation d'un carrefour, la réalisation d'une aire de jeux, l'organisation d'une action solidaire sont autant d'exemples de projets participatifs. **Pour entrer dans le cadre, l'intention doit s'inscrire dans la dynamique de la commune, se révéler d'intérêt général, c'est-à-dire profiter à « l'ensemble » des habitants** et ne pas concurrencer les actions associatives déjà existantes. Mon projet ne peut pas se contenter de ne bénéficier qu'à une petite partie des habitants.



**Vous hésitez encore ?
Osez, cette opportunité
est la vôtre !**

**Vous avez des idées, vous êtes
force de propositions ? Vous êtes
dynamique, motivé et investis !**

Ne manquez pas cette occasion de
réaliser votre projet, soyez acteur de
votre ville !

Les membres de la commission
participation citoyenne vous
accompagneront activement et selon
vos disponibilités dans le montage de
votre projet réalisé à court terme et
financé par le budget participatif.



**PAROLE
À NAÏMA SIFER,**
ADJOINTE
AU MAIRE DÉLÉGUÉE
À L'ACTION ET À LA
PARTICIPATION CITOYENNE

« Donner aux
Angervillois la possibilité
de proposer et réaliser
des projets pour
leur commune était
un engagement de
campagne qui nous
tenait à cœur, car c'est
bien plus que ça. C'est
aussi créer du lien
social, donner de la vie,
partager de l'énergie :
toute une symbolique
citoyenne ! Porter cette
délégation et mettre à
profit l'expertise des élus
de ma commission pour
réaliser vos projets et
améliorer le quotidien
dans notre ville est un
défi que nous avons hâte
de relever, alors à vos
projets ! »



**+ D'INFO SUR LE
PROJET CITOYEN**

Rendez-vous sur le site
de la mairie
ou par téléphone
auprès de Naïma Sifer,
adjointe au Maire
01 64 95 20 14
ou par mail
accueil@mairie-angerville.fr



VOYEZ VOS IDÉES SE CONCRÉTISER DÈS LE PRINTEMPS !

1

Lundi 18 janvier

Lancement de l'appel à
projets. Je retrouve la fiche
d'inscription et toutes les
modalités de participation
sur le site de la ville et **je la
dépose en mairie avant le 28
février 2021.**

3

En février, nous croisons
également les doigts pour
organiser d'une manière ou d'une
autre, des **ateliers d'initiative
citoyenne** à l'espace Simone Veil,
qui permettront de **commencer à
monter concrètement vos projets**,
en petits groupes, aux côtés
des membres de la commission
participation citoyenne.

4

9 mars

Le conseil municipal délibérera
quant au(x) projet(s) retenu(s),
parmi la présélection de 3 projets
effectuée en amont par la
commission participation citoyenne.
**Le projet sélectionné sera alors
finalisé, puis inauguré en présence
du porteur de projet lors de
la première journée citoyenne**
angervilloise, dont la date reste à
définir compte-tenu de l'évolution
des conditions sanitaires.

2

Une réunion
d'informations
sera organisée
dès que les
conditions
sanitaires le
permettront, soit
en présentiel soit
sous la forme d'un
webinaire.



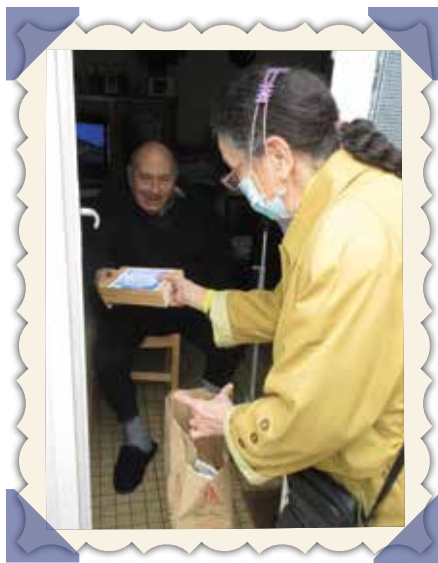
Chez Simone!

13 avenue du Général Leclerc

ESPACE SIMONE VEIL ET FRANCE SERVICES

LA VILLE OFFRE UNE PAUSE GOURMANDE AUX AÎNÉS

Ce sont plus de 320 ballotins que les membres du CCAS et les élus se sont affairés à remettre aux seniors touchés par cette délicate attention, appréciée bien d'avantage en cette fin d'année exceptionnelle. Après-tout, il est bien connu que quel que soit le problème ou la question, le chocolat est toujours une bonne réponse !



Seniors de 60 ans et + : si on sortait ?

La première sortie de l'année se déroulera au printemps 2021*. Au programme, une visite guidée du musée intercommunal d'Etampes renfermant plus de 260 tableaux, 358 sculptures et 3000 objets de la Préhistoire. Le petit plus ? Cette visite culturelle sera clôturée par un goûter, une occasion gourmande, idéale pour partager ses impressions.

**Ouverture des inscriptions
à venir, participation
de 5 € par personne**

*Départ à 13h30, retour à 17h30.



FOCUS PERMANENCES DES JURISTES À LA MAISON DE JUSTICE

Focus les permanences des juristes de la Maison de Justice et du droit.

Le saviez-vous ?

Chaque 2^e jeudi du mois de 9h à 12h, les juristes de la Maison de Justice et du Droit, installée à Etampes - 1 rue du Coq -, viennent à votre rencontre dans les locaux de l'espace Simone Veil.

Ce service de conseils juridiques confidentiels et gratuits pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE), permet d'apporter une information de proximité et des conseils sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

CONCRÈTEMENT, VOUS ÊTES À LA RECHERCHE ...

... d'informations générales sur vos droits et vos devoirs ?

... d'une aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation (aide à la rédaction de dossiers d'aide juridictionnelle...) ?

... d'informations juridiques gratuites de la part de professionnels du droit (avocats, notaires...) ?

La permanence des juristes de la Maison de Justice et du Droit est là pour vous !





Retrouvez le clip
« Muco » sur la
chaîne Youtube de la
Ville d'Angerville.

CONSECRATION

Le pôle jeunesse de nouveau
sur la plus haute marche !

Lundi 7 décembre, les jeunes participants au projet «Muco» - **un clip porteur d'espoir, retraçant le combat quotidien d'une jeune Angervilloise, Maëlys atteinte de mucoviscidose** - assistaient à la cérémonie de remise du «Prix citoyen 2020» organisée par le Département de l'Essonne, en visio depuis le pôle jeunesse de l'espace Simone Veil. Comme une fois n'est pas coutume, cette équipe de choc a pour **la seconde année consécutive remporté le 1^{er} prix dans la catégorie «Santé un droit pour tous»**. Et parce que la victoire on y prend goût, l'an prochain,

ensemble, ils concourront dans la catégorie «Engagement citoyen» ! Nul doute qu'avec le travail et l'implication dont ils font preuve ils confirmeront l'adage célèbre «Jamais 2 sans 3 !», un beau défi.

Et ce n'est pas tout, débordant d'énergie et d'engagement **le pôle jeunesse participera également au prix Ilan Halimi** organisé par le Ministère de la Culture, pour faire reculer les préjugés racistes et antisémites.

Des projets, des idées, un travail reconnu par la réussite, la ville est fière de ses jeunes !



Laurent Vellaidom
Job : brigadier-chef
principal
à la Police municipale



PORTRAIT



LAURENT VELLAIDOM....

UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL ENTRE EN FONCTIONS

En ce début d'année, Laurent VELLAIDOM, Brigadier-chef principal, a rejoint le service de police municipale de la ville.

Après avoir suivi des études classiques et intégré une faculté de STAPS pour y préparer une licence, **Laurent VELLAIDOM** (qui n'a d'ailleurs depuis rien perdu de sa passion pour le sport et notamment le foot), a quitté son île de la Réunion pour la gendarmerie, concours de gendarme adjoint volontaire en poche, en 2007. Pendant 4 ans et demi, c'est au service de la **gendarmerie des transports aériens** à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle qu'il a pris ses marques avant d'intégrer la police municipale de Charenton-le-Pont, **désireux d'exercer au quotidien des missions de proximité**, puis a rejoint la police municipale de Longjumeau en 2018 où il a rapidement été nommé chef d'une des brigades de soirée en qualité de brigadier-chef principal. Récemment arrivé dans une ville voisine, il nous confie aujourd'hui « **j'ai saisi l'opportunité de postuler à d'Angerville pour retrouver cette police de proximité à taille humaine et compléter mon parcours professionnel. C'est une toute nouvelle expérience, une autre façon de vivre le service à la population et ici de nouvelles perspectives s'offrent à moi** ».

Volontaire et ambitieux, Laurent VELLAIDOM, dont l'année débute clairement donc sous le signe du changement, espère tout de même pouvoir donner suite à l'un de ses projets interrompus : le passage du concours de chef de service. Conscient du travail accompli et animé par les missions qui se profilent, la ville d'Angerville lui souhaite la bienvenue et une bonne intégration auprès de l'équipe en place, Marie-Elisabeth MASLET, brigadier-chef et Cyril DEPASSE, ASVP.

RAPPEL DU RÔLE DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Les agents de police municipale sont des fonctionnaires territoriaux agissant sous l'autorité du Maire. Leurs missions sont diverses et consistent notamment à :

- entretenir un dialogue constructif avec les habitants et les acteurs économiques et associatifs de la commune ;
- assurer la sécurité des personnes et des biens en effectuant des rondes sur le territoire ;
- maintenir l'ordre sur la voie publique ;
- assurer la sûreté en prévenant les actes malveillants ;
- veiller à la tranquillité publique ;
- maintenir la salubrité publique ;
- prévenir et envoyer les secours en cas de besoins ;
- gérer l'occupation du domaine publique.



Partout avec vous!



Suivez-nous

www.mairie-angerville.fr

POUR SUIVRE LE FIL DE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE

MAIS AUSSI SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

